

Questions / Réponses formations en ligne

Dématérialisation des demandes de licences CI + Services licences

Mercredi 14 juin 2017 et jeudi 15 juin 2017

Q : Le poids des documents 5 Mo au total ou individuellement pour chaque pièce ?

R : Taille 5 Mo par fichier

Q : Peut-on mettre la même adresse mail pour plusieurs personnes ?

R : Oui tout à fait

Q : Si le joueur supprime par erreur le mail reçu, est-il possible pour le club de faire un nouvel envoi ? Et si oui comment ?

R : Le club devra rejeter la demande dématérialisée pour en initier une nouvelle.

Q : Possibilité d'extraire la liste pour le club au format Excel plutôt que PDF pour que le club puisse faire des tris et des extractions en fonction de ses besoins ?

R : Pas à ce jour

Q : Est-ce qu'un licencié pourra compléter son dossier sur un smartphone ?

R : Oui sans problème

Q : Peut-on fournir un certificat médical autre que le modèle présenté ?

R : Oui le juridique a validé le fait qu'à partir du moment où il est indiqué la notion de football en compétition, le certificat médical fourni tamponné et signé par le médecin est valable. Attention à la notion de surclassement par contre.

Q : S'il n'y pas de pièces à vérifier (pour les renouvellements), que doit faire le service licence pour valider la demande ?

R : Il validera toutes les licences d'un coup dans le menu Centre de Gestion → Licences à traiter de FOOT 2000.

Q : Je n'ai pas vu si l'auto questionnaire est à imprimer?

Le licencié dispose d'un bouton pour le télécharger, ainsi il aura la possibilité d'imprimer ou non ce document. L'intérêt c'est qu'il consulte l'intégralité des questions et qu'il réponde à celles-ci. S'il répond oui à une des questions, il devra cocher la case dans le formulaire en ligne au moment de la question concernant le questionnaire de santé.

Q : Est-ce que les modifications sur les coordonnées mettent à jour automatiquement foot2000 ?

R : Oui les modifications sont réalisées et pour le moment écrasées. Une demande est en cours pour qu'une date de fin soit indiquée sur les coordonnées existantes pour rajouter des nouvelles données sur FOOT 2000.

Q : Pourra-t-on demander une double licence ? Joueur + dirigeant en même temps?

R : Non il conviendra de réaliser deux demandes dématérialisées, naturellement si les pièces sont demandées sur l'une elles ne le seront pas sur l'autre (photo, PI officielle).

Q : Si le club ne télécharge pas et ne visualise pas les pièces, peut-il quand même valider la demande ?

R : Non il est dans l'obligation de télécharger et visualiser les pièces au moins une fois pour accepter la demande.

Q : Le correspondant Footclubs du club doit-il également effectuer la manipulation pour la signature ou est-ce automatique pour lui ?

R : Oui l'opération doit être réalisée pour lui également.

Q : Si le licencié constate une erreur d'état civil, comment le club peut en prendre connaissance et faire une modif ?

R : Il ne peut pas, le licencié prend contact avec son club, le club rejette la demande et recommence.

Q : Quand tu fais une demande de nouvelle licence tu dois choisir dirigeant ou joueur ce qui est logique mais dans le cas où tu demandes une licence joueur pourrait-on avoir une coche pour demander aussi la licence dirigeant ?

R : Une demande d'évolution a déjà été ouverte à ce sujet.

Q : Quelle est la durée moyenne de l'attente de validation pour un courriel ?

R : Une minute environ

Q : Après avoir signé et soumis sa demande le licencié ne peut pas revenir par lui même pour renvoyer une pièce plus tard ?

R : Non, aujourd'hui ce n'est pas possible, nous avons fait une demande pour revenir sur une saisie en cours